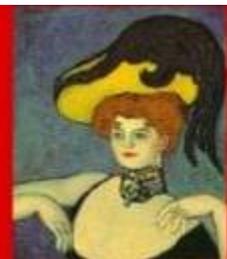


Lacan Quotidien



« L'inconscient, c'est la politique », aujourd'hui

par **Éric Laurent**

En mai 2002, Jacques-Alain Miller avait commenté à Milan (1) une phrase de Lacan tirée de la leçon du 10 mai 1967 du Séminaire XIV « La logique du fantasme » (2) : « Je ne dis même pas “la politique, c'est l'inconscient”, mais tout simplement “l'inconscient, c'est la politique” ».

Celle-ci avait été citée complètement de travers dans un ouvrage de psychopathologie de la vie politique qui soulignait le style supposé maternant de l'exercice du pouvoir, mettant l'accent sur l'attitude d'écoute des plaintes des citoyens et considérant le sujet politique avant tout comme une victime dont la plainte devait être « entendue ». L'auteur déclarait ne pas comprendre la seconde partie de la phrase de Lacan et considérait comme seule compréhensible la première : « La politique, c'est l'inconscient », puisque la politique est faite de fantasmes, de rêves, de ratages et d'angoisses. En réponse, J.-A. Miller rappelle qu'il n'y a pas *que* la politique qui soit faite « de fantasmes, de rêves, de ratages et d'angoisses » et que cela taille donc trop large pour qualifier précisément la politique. Il souligne que si formuler « la politique, c'est l'inconscient » a une validité, c'est pour la politique selon Freud, la politique articulée au père. Le dit de Lacan, « l'inconscient, c'est la politique », part non pas du père mais de l'inconscient comme ce qui est « à définir », relève-t-il. Il propose alors une série de réflexions à partir de la phrase de Lacan.

Il note d'abord que c'est Freud qui a voulu réduire la politique à l'inconscient, aussi se centre-t-il sur les termes d'« identification, césure, répression, y compris la répression à l'égard de la jouissance » (3). Lacan, lui, prend son départ de l'inconscient, selon le fameux aphorisme *l'inconscient est structuré comme un langage*.

J.-A. Miller fait à ce propos un rapprochement avec une phrase du politologue Marcel Gauchet, dans son livre *La Démocratie contre elle-même* qui venait de paraître : « C'est en cela que consiste spécifiquement la politique : elle est le lieu d'une fracture de la réalité ». À cette époque, l'accent était encore mis sur la victoire des démocraties après l'effondrement du mur de Berlin. Treize ans après, le moment est tout autre : en 2014, Tony Blair fait une série de conférences sous le titre « *Is democracy dead ?* ». Nous n'en étions pas en 2002 à cette atmosphère dépressive à l'égard des faiblesses des démocraties, mais M. Gauchet soulignait déjà que le triomphe des démocraties n'engendrait aucun enthousiasme, plutôt un certain affect dépressif – certes plus *light* qu'aujourd'hui. Il en voyait la cause dans le fait qu'en démocratie la vérité n'est plus jamais *Une*, elle se divise en opinions contraires.

La troisième remarque de J.-A. Miller insiste sur le caractère transindividuel de l'inconscient ainsi présenté par Lacan. C'est cohérent avec l'énoncé selon lequel *le discours du maître est le discours de l'inconscient*. C'est une façon d'extraire l'inconscient de « la sphère solipsiste pour le mettre dans ce qu'on appelle "la Cité", pour le faire dépendre de "l'Histoire" ».

Ceci, à condition de tenir compte – quatrième remarque – de ce que la Cité n'existe plus, l'espace politique de la Cité ou de l'État-nation étant pris dans la globalisation. Ce que la chute du mur de Berlin a rendu manifeste est un régime de l'illimité.

La cinquième remarque porte sur la fin de la valeur politique de la transgression des interdits concernant le sexuel et la transformation de la transgression en droits nouveaux. Cela fait partie de la montée au zénith de la civilisation de la jouissance comme telle. Elle correspond à la phrase de l'enseignement de Lacan « où le terme essentiel est celui de la jouissance, en tant qu'elle n'a pas de contraire » (4).



Ce qui est aussi annonciateur de notre actualité, dans ces leçons de mai 2002, est la mise en exergue de l'inconscient politique, à partir de la séance de mai 1967 où Lacan avance pour la première fois avec cette netteté que *L'Autre, c'est le corps* et non pas l'esprit comme certains avaient pu le croire : « L'Autre, à la fin des fins et si vous ne l'avez pas encore deviné, l'Autre, là, tel qu'il est là écrit, c'est le corps ! [...] Que le corps est fait pour inscrire quelque chose qu'on appelle la marque, ça éviterait à tous bien des soucis et le ressassement de bien des sottises. Le corps est fait pour être marqué. On l'a toujours fait. Et le premier commencement du geste d'amour, c'est toujours, un tout petit peu, ébaucher plus ou moins ce geste. » (5)

Le corps comme Autre trouvera tout son développement dans le dernier enseignement de Lacan, jusqu'à la conséquence que dégage J.-A. Miller dans sa conférence de présentation du prochain congrès de l'AMP intitulée « L'inconscient et le corps parlant » (6), la volonté de Lacan de substituer à l'inconscient freudien le terme de *parlêtre*. J'ai développé cette année dans les « Lectures lacaniennes » un itinéraire dans ce dernier enseignement – spécialement le Séminaire XXIII et autour de celui-ci – qui s'inspire de cette conférence et je renvoie aux enregistrements que l'on peut écouter sur le site de Radio Lacan (7). Je voudrais prolonger ici par un certain nombre de remarques suscitées par les observations de J.-A. Miller en 2002 et tout d'abord constater combien celles-ci annoncent sa conférence de 2014 et les développements récents de sa réflexion.

L'approche par le *parlêtre* permet de reprendre le commentaire de « l'inconscient, c'est la politique », à partir de l'inscription sur le corps, à partir de l'événement de corps. C'est ce qu'a fait J.-A. Miller dans un texte récent rédigé à la suite des attentats de janvier, évoquant à propos du blasphème « “la donnée immédiate de la conscience” corrélative de ce déplaisir charnel, de cet “événement de corps” (Lacan) qui, dans mon hypothèse, affecte le musulman » (8). Cette perspective s'oppose à la morale libérale qui ne conçoit la communauté que comme un agrégat de décisions individuelles, hors de la dimension commune. C'est bien entendu l'universel du libéralisme contemporain qui a relancé la recherche de tout ce qui peut être qualifié de commun dans l'espace politique. Le terme de « *common decency* » est orwellien, rappelons-le, mais au-delà des particularités de la perspective orwellienne, notons d'abord que l'événement de corps dont nous parlons n'affecte pas le corps en tant qu'organisme de l'individu, mais le corps du sujet du langage, d'emblée transindividuel. Le corps parlant vient toujours s'opposer au corps de l'individu. Il parle et témoigne du discours comme lien social qui vient s'inscrire sur le corps.

Ce corps, c'est aussi celui qui est mobilisé dans le rapport au travail de la modernité qui oscille entre l'exaltation du temps libéré du travail et l'épuisement au travail. Le risque d'épuisement au travail, il y a peu encore logé dans le fourre-tout des risques psychosociaux, veut maintenant être désigné comme tel. L'emprunt à l'anglais de « *burn-out* » désigne la difficulté même de légiférer sur la question sans l'autoriser d'un signifiant maître dérivé de la sphère anglo-saxonne. On ne pourrait toucher par décret à ces catégories de la psychopathologie sans faire le détour par l'anglais. Bureaucraties sanitaires et psycho-sociales se divisent pour savoir qui sera le maître final de la nomination. « La France est encore loin d'une reconnaissance automatique [...] sur sa liste de maladies professionnelles [qui] permettrait à la branche maladie de la Sécu d'économiser 4,5 milliards d'euros. Elle ferait surtout porter la charge financière aux employeurs, responsables des conditions de travail de leurs salariés et principaux financeurs de la branche accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP). Un scénario d'autant plus logique que la branche ATMP est « *florissante* » [:] En 2013, elle affichait un solde positif de 600 millions d'euros » (9). Nommer de nouvelles catégories de victimes fait partie des pouvoirs de la biopolitique d'État. Ceci nous amène à souligner que le corps souffrant est non seulement transindividuel, il est aussi au-delà de la dimension psychologique. Car il ne suffit pas de souligner que toute victime participe à son malheur, il peut lui rester parfaitement extérieur. Lacan met ce point fortement en valeur à propos des victimes du nazisme et des camps de concentration (10).

Dans la leçon du Séminaire XVI du 26 mai 1969 intitulée « Clinique de la perversion », comme dans celle du Séminaire XIV du 10 mai 1967 déjà mentionnée, Lacan s'élève avec force contre un certain usage des catégories de masochisme et de sadisme. Pour rendre compte de ce qui peut apparaître comme la passivité, la soumission, qui, comme le notait Primo Levi, pouvait saisir les victimes des camps, il n'y a pas à avoir recours à un masochisme. « Le jeu de la voix trouve ici son plein registre. Il n'y a qu'une seule chose, c'est que la jouissance ici [...] échappe. Sa place est masquée par cette domination étonnante de l'objet *a*, mais la jouissance, elle, n'est nulle part. » (11)

Enfin notons que le « commun » qui vient s'inscrire dans le corps n'est pas réductible à une particularité au sens d'une partie d'un tout. C'est pourquoi la particularité « universaliste » peut s'inscrire dans le corps dans la dimension du « malaise », comme nous l'avons vu pour le malaise sur le blasphème. Le désir d'universel lui aussi suppose une inscription dans le corps, un événement de corps, ce qui surgit chez ceux qui réagissent à la seule proposition des multiculturalistes. Certains d'entre eux veulent renvoyer les universalistes à ce qui ne serait que mensonge idéologique permettant de persécuter des multiculturalistes particuliers (12).

Dernière réflexion, la croyance en l'événement de corps implique que nous n'avons le choix qu'entre la débilite de la croyance au corps et à l'imaginaire troué qu'il implique et le délire. Cette perspective clinique est en même temps hautement politique. Elle borne les prétentions du discours du maître.



1 : Conférence prononcée à Milan le 12 mai 2002, reprise par Jacques-Alain Miller pour son cours « L'orientation lacanienne. Un effort de poésie » à Paris et publiée sous le titre « Intuitions milanaises », en deux parties, dans *Mental* n°11 & 12.

2 : Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIV, « La logique du fantasme » [1966-1967], inédit

3 : Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Un effort de poésie », leçon du 15 mai 2002, inédit.

4 : *Ibid.*

5 : Lacan J., « La logique du fantasme », *op. cit.*, leçon du 10 mai 1967.

6 : Miller J.-A., « L'inconscient et le corps parlant », Briole G. [s/dir], *Le réel mis à jour, au XXI^e siècle*, Collection Huysmans, 2014 & *La Cause du désir* n°88, Navarin-ECF, novembre 2014, disponible sur <http://www.wapol.org>.

7 : Soirées Études lacaniennes à l'École de la Cause freudienne, par Éric Laurent : <http://www.radiolacan.com>

8 : Miller J.-A., « La “Common Decency” de l'Oumma », *Lacan Quotidien*, n° 474, 7 février 2015.

9 : Cailhol A., « Reconnaître le burn-out, un travail de longue haleine », *Libération*, 25 mai 2015.

10 : Rose-Paule Vinciguerra a récemment écrit sur ce point un texte publié sur le blog de préparation des journées de Pipol 7 sur « Victime ! » : www.pipolnews.eu

11 : Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVI, *D'un Autre à l'autre*, Le Seuil, 2006, p. 259.

12 : Miller J.-A., « Réponse à Rancière », *Lacan Quotidien*, n° 501, 7 avril 2015.